

RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'EXPRESSION FRANÇAISE

I. Statistiques de l'épreuve



II. Observations générales sur le sujet

Le texte proposé pour la session 2020 est un extrait de l'essai de Tzvetan Todorov intitulé *Les Ennemis intimes de la démocratie*, édité dans *Le Livre de Poche* en 2012. Court (1989 mots), clair, logique et accessible, le texte répond aux exigences du concours. Todorov, critique littéraire et historien des idées, y aborde en humaniste les problèmes de la démocratie contemporaine pour défendre un régime qui se situe entre les deux extrêmes : le totalitarisme et l'ultralibéralisme. Le premier est aisément identifiable et opposable comme ennemi extérieur, mais la démocratie doit faire face aux ennemis nés de ses propres excès de liberté (la « démesure ») et qui conduisent à une idéologie ultralibérale. L'auteur souligne ce paradoxe dès le début du passage proposé. La démocratie est pervertie, la collusion entre l'économie, l'État et le droit ne sert plus le bien commun mais participe à la dissolution des êtres. Pour Todorov, la manifestation publique de désirs de démocratie donne l'espoir de sortir d'une société néolibérale en s'appuyant sur une écologie sociale et politique au niveau mondial. L'expérimentation d'un « vivre-ensemble » équilibrant individualité et collectivité permettrait de faire revivre les fondements des principes démocratiques. L'Europe, empreinte de valeurs humanistes, serait pour l'auteur le terrain idéal pour initier ce renouveau. La progression argumentative rigoureuse et fluide, l'emploi d'un lexique précis mais clair rendaient le texte très abordable. Il présente par ailleurs une prise de position nette de l'auteur ; il était donc aisé de s'en emparer pour la discuter.

RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'EXPRESSION FRANÇAISE

III. Commentaires sur les copies et attendus du jury

Les résultats obtenus cette année sont sensiblement identiques à ceux de la session 2019, avec un écart-type plus important. Pour cette session, les éléments discriminants étaient essentiellement la reformulation pour le résumé, la problématisation pour l'essai, la prise de position personnelle et la qualité de l'expression.

Le jury a constaté que les candidats ont bien surmonté les difficultés de préparation qu'ils ont pu rencontrer, comme tout étudiant, durant la période de confinement liée à la situation sanitaire particulière du printemps 2020, grâce à la continuité pédagogique assurée par leurs professeurs. Le poids des circonstances était toutefois compensé par le choix d'un texte très accessible et par le souci de l'équilibre entre l'approche bienveillante et la vigilance quant aux exigences liées au niveau du concours qui a animé le jury.

1) Sur le résumé : moyenne 4,97 / 10

Le texte de Todorov a été généralement bien compris ; les copies ne présentaient que rarement des contresens mais oublient parfois des nuances apportées par l'auteur. On rappelle que le résumé est un exercice visant à évaluer la capacité à s'approprier la pensée d'autrui pour en restituer le mouvement du raisonnement qui présente logiquement les idées essentielles. Deux étapes de ce raisonnement représentent des moments clés du résumé : l'exposition du paradoxe initial, qui permet de voir si les enjeux de la réflexion ont été saisis par le candidat, et le recours à une « écologie généralisée » mondiale que Todorov aimerait voir expérimentée en Europe, conscient toutefois que cette solution ne relève que d'une hypothèse.

Voici un exemple d'une copie qui, dès les premières phrases du résumé, expose le problème clairement d'une manière très personnelle : « *La mondialisation dénoue petit à petit la démocratie. Cette dernière s'affaiblit, à cause d'un danger fondu dans la masse, pourtant inoffensif à vue d'œil, qui est en train de désincarner l'homme. Cet ennemi est différent des précédents car il est en nous et nous devons y faire face.* »

RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'EXPRESSION FRANÇAISE

De même, un exemple simple de nuance autour de l'Europe montre jusqu'au bout le respect de la pensée de l'auteur : « *Forte de ses expériences en matière de diversité et de l'histoire qui a construit ses valeurs actuelles, l'Europe saura ouvrir la voie aux autres vers un système plus humaniste et moins centré sur des désirs pressants. Toutefois, bien qu'elle présente les prédispositions pour enrayer ce renouveau, il ne faut pas perdre de vue qu'un changement ne s'opère que si tout est mis en œuvre pour.* »

Deux écueils majeurs ont été repérés pour ce qui concerne la **reformulation** : le non-respect du système d'énonciation du texte d'origine et le dépassement du nombre de mots tolérés dans un tiers environ des copies. Le nombre de mots prescrits est absolument impératif : tout écart constaté par rapport à la norme imposée (270 à 330 mots) est sanctionné dans la note, même si le dépassement est faible. Le jury a pu compter plus de trente mots au-delà du nombre affiché par les candidats, dans plusieurs copies, ce qui est inacceptable dans le cadre d'un concours. On ne saurait trop recommander aux futurs candidats de recompter minutieusement les mots de leur résumé, surtout si un premier comptage s'approche de la marge haute de la tolérance. Par mesure de prudence et pour éviter tout risque d'erreur, il vaut mieux se garantir une petite marge de sûreté. Les règles de comptage doivent être mieux maîtrisées par les candidats.

De nombreux résumés présentent également le défaut de ne pas respecter la structure du texte, en mettant l'accent sur sa première partie (le paradoxe, les hypothèses de solutions écartées par l'auteur) au détriment d'autres passages, notamment le développement sur l'écologie sociale et politique.

Le travail de la reformulation est évidemment au cœur même de ce travail d'analyse que commande l'exercice du résumé. La clarté du raisonnement soutenue par la simplicité et la précision du lexique demandait au candidat une véritable prise de risque pour ne pas dévoyer la pensée de l'auteur en l'interprétant ou la faussant. Dans de nombreuses copies, les faiblesses et les maladroites d'expression ruinent la qualité du travail et conduisent à des simplifications sanctionnables. En revanche, le vocabulaire employé est valorisé lorsqu'il concourt à rendre avec précision l'idée développée. Ainsi, une copie emploie l'adjectif « axiologiques » pour résumer l'action humaine lorsqu'elle est conduite par des valeurs.

RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'EXPRESSION FRANÇAISE

Le jury constate que l'usage pertinent de la syntaxe et de la cohésion textuelle pour restituer les étapes du raisonnement est mieux maîtrisé, de manière générale, que lors des sessions précédentes. En revanche, nombreux sont encore les résumés qui manquent d'unité et de cohérence : les idées ne sont pas articulées entre elles, ou, lorsqu'elles le sont, avec un usage systématique de connecteurs logiques pas toujours pertinents et qui nuit à la fluidité du raisonnement. On rappelle aux candidats qu'un repérage minutieux des connecteurs logiques permet de prévenir ce défaut, ce qui garantit de percevoir toutes les nuances du texte et d'en identifier toutes les microstructures et macrostructures. Certaines copies prennent des risques dans la reformulation en créant une logique intrinsèque à leur résumé, respectant fidèlement néanmoins le mouvement de la pensée de l'auteur. Cette démarche est valorisée : « *Peut-on espérer qu'elle se guérisse de ses propres fléaux ? N'est-ce pas à chaque individu de questionner ce modèle en tirant les leçons des tentatives radicales mais vaines du passé ?* »

2) Sur l'essai : moyenne 4,99 / 10

La citation choisie, assez dense, nécessitait la prise en compte de nombreux paramètres pour bien maîtriser le sujet et ne pas transformer l'essai en un simple exposé. Par cette affirmation, Todorov dresse un tableau sombre de l'évolution de la démocratie contemporaine. Cet humaniste qui a fui le totalitarisme communiste bulgare, souligne le dévoiement d'un régime politique qui, pensé comme un système idéal pour œuvrer au bien commun, a, par sa propre démesure, conduit ses principales institutions, « l'économie, l'État et le droit », à ne plus répondre « à ses promesses ». L'antithèse des objectifs, « épanouissement de tous » / « déshumanisation » est renforcée par celle de la temporalité : « cessent d'être » / « participent désormais », renvoyant dos à dos les principes fondateurs de la démocratie à son avenir probable signifié par le terme « processus » (démarche construite, mais non encore aboutie). L'auteur fait le constat d'une menace aggravée, constat que le candidat doit être amené à discuter.

Le jury a eu le plaisir de lire des copies capables d'intellectualiser des problématiques très contemporaines, proposant une lecture fine et personnelle de l'affirmation de Todorov et une argumentation nourrie et rigoureuse, dans une langue précise et fluide.

RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'EXPRESSION FRANÇAISE

Toute citation soumise à la réflexion dans l'épreuve comporte nécessairement un problème implicite qui, dans ce cas, présente un paradoxe qu'il appartient au candidat de mettre au jour. Or, rares sont les copies qui ont travaillé sur l'ensemble de la citation. La non-prise en compte de la temporalité inscrite dans l'affirmation de Todorov les a conduites à n'aborder qu'un seul aspect de la construction binaire de la phrase, se concentrant sur la déshumanisation à l'œuvre, et ne relevant donc pas le paradoxe. Celles qui nourrissaient et (ou) discutaient la partie « épanouissement » étaient en général valorisées sur ce point, quelle que soit la précision avec laquelle elle était abordée.

De même, tous les correcteurs ont relevé que beaucoup de copies en sont restées au plan régional, en adoptant séparément les trois champs, économie, État et droit sans voir l'interdépendance soulignée par l'auteur, à l'œuvre dans le positif ou le négatif. Plusieurs copies choisissent de faire le tri et de n'aborder que l'économie et l'État.

L'une des raisons de cette absence regrettable de point de vue est la faiblesse des **problématiques**. Trop nombreuses sont celles qui se contentent d'une existence formelle, en interrogeant purement et simplement l'entièreté du propos quant à sa véracité, sans montrer que celui-ci a été compris, en transformant l'affirmation en interrogation. Dans le même sens, remettre en question seulement la portée générale du propos (« est-ce toujours le cas ? ») est un peu facile parce que c'est la nature même des citations que l'on retire des textes pour qu'elles donnent le point de départ d'une réflexion personnelle. Enfin, le jury constate une propension à proposer des problématiques qui se réduisent à une seule question débutant par « en quoi » ou « comment », le candidat se contentant de commenter ou d'expliquer les propos de l'auteur sans se confronter au problème. C'est là notamment que l'on passait de l'essai au simple exposé qui ne met en œuvre aucune technique argumentative.

Cette année, la densité de la citation invitait à obligatoirement créer plusieurs questions qui illustrent le cheminement de l'interrogation, à moins d'offrir un excellent contexte d'éveil, ce qui fut assez rare. Voici deux exemples de problématiques qui respectent vraiment le sens argumentatif et méthodique du mot :

« Les institutions ne sont-elles pas la garantie de nos libertés individuelles ? Et n'existe-t-il pas un moyen de lutter contre cet encadrement des masses ? Ne pouvons-nous pas, chacun prendre conscience du danger de la servitude volontaire ? Une question se pose alors : l'individuation est-elle la boussole salvatrice de la démocratie ? » Même si ce questionnement méritait quelques

RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'EXPRESSION FRANÇAISE

précisions, il devient opérant dans le développement proposé par le candidat. Il est rare de trouver pareil questionnement pour lancer la réflexion.

Ou encore : « *L'économie, l'État, le droit conduisent-ils nécessairement à une déshumanisation ? Si oui, est-ce vrai pour tous ? Enfin, sont-ils vraiment antinomiques de notre épanouissement ? N'est-il pas possible de s'épanouir dans une société globalisée ?* »

La préparation à l'autre thème d'étude (qui évidemment avait une place dans ce sujet) a conduit de nombreux candidats à questionner les causes de la déshumanisation en termes de nécessité et suffisance, pour voir dans les biotechnologies d'autres formes menaçantes de déshumanisation. Elle a souvent été associée au transhumanisme comme autre facteur de « perte d'humanité ». Il est vrai que cela faisait partie des possibilités pertinentes pour creuser le sujet, encore fallait-il éviter un exposé trop neutre sur les biotechnologies, gratuit dans ses attaques et surtout trop détaché des trois éléments premiers, sans le confronter à son pendant dans la citation, l'« épanouissement de tous » qui vise à valoriser les hommes dans leur humanité en privilégiant son bien-être pour bien vivre ensemble. Ce faisant, l'on constate que la déshumanisation qui consiste à ôter à autrui ses caractéristiques humaines et le dépouiller ainsi de ses relations à l'autre est véritablement problématique dans un système démocratique où le peuple doit être capable de responsabilité dans sa citoyenneté. On pouvait s'interroger ainsi sur les conséquences de la part grandissante du numérique dans nos vies : creusement des inégalités (illétrisme numérique, fracture numérique, assujettissement volontaire) par exemple qui appauvrit l'ensemble des rapports humains dominés par les géants du Web, ce qui est inquiétant pour un exercice raisonné et égalitaire de la citoyenneté en démocratie.

La conduite de l'argumentation souffre généralement d'un manque de point de vue personnel. Le plan très fréquemment adopté est : thèse/antithèse/solutions, renvoyant dos à dos des positions antagonistes, souvent contradictoires, sans parvenir à construire un cheminement argumentatif digne de ce nom et ne laissant pas de place à une prise de position personnelle. Le jury n'attend pas un commentaire exhaustif de la citation proposée, mais un raisonnement qui, à partir d'une explicitation claire du problème posé par l'affirmation, développe une argumentation nuancée et subtile sur le sujet, par exemple :

- en remplaçant la question de l'erreur, des errements et de la fragilité au cœur même de la définition de la démocratie (système faillible, en devenir, jamais figé) ;

RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'EXPRESSION FRANÇAISE

- en interrogeant la question de la responsabilité individuelle : peut-on tout attendre de l'État, de l'économie, du droit ?
- en pensant la déshumanisation comme inhérente à l'homme, cet animal qui cherche toujours à dépasser sa propre nature (hubris)
- en proposant une réflexion sur la question de l'égalité des droits (attendus dans une démocratie) vs les inégalités de conditions de vie (que l'on constate d'autant plus facilement à l'heure des réseaux sociaux).

L'enjeu ne consiste pas nécessairement à apporter une réponse sous forme de « solutions » toutes prêtes et plus ou moins réalistes, mais de démontrer une capacité de questionnement et de recul critique.

Un travail méthodologique doit être mené pour rendre **l'argumentation plus convaincante** :

- en revoyant l'organisation du paragraphe argumentatif : idée-maîtresse de l'argument, explication de l'argument et illustration. Trop de copies présentent une confusion entre l'argument et l'exemple ;
- en articulant clairement référence et argument. Les candidats montrent majoritairement qu'ils ont des connaissances et des références sur le thème et tiennent à le montrer, quitte à « forcer » l'argument, ou en le proposant sans aucun autre développement et donc sans expliciter le lien argument et référence comme dans l'exemple suivant : « *Comme le dit Cynthia Fleury, "préserver l'individuation et non l'individualisme, c'est nécessairement préserver l'État de droit et lui offrir les moyens de lutte contre sa propre entropie" En choisissant l'individualisme à la place de l'individuation, on fait alors de même sombrer la démocratie.* »

Les références sont souvent nombreuses et satisfaisantes, signe d'une préparation sérieuse et assidue malgré les conditions difficiles. Beaucoup de copies ont eu le réflexe de référer à l'actualité, mais sans vraiment rattacher celle-ci aux propos de l'auteur. On ne peut, par exemple, évoquer le principe de la Convention Citoyenne pour le climat comme une solution miracle, sans au moins suggérer quelques questions sur cette nouvelle forme de démocratie.

Le jury déplore ainsi le recours fréquent à une *doxa*, à des généralités ou des évidences qui soulignent un manque de recul et d'esprit critique. Il regrette aussi :

RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'EXPRESSION FRANÇAISE

- les reprises intégrales du texte principal (notamment l'écologie comme voie de dépassement de la déshumanisation),
- un manque de finesse dans la définition de certaines notions. Même si une définition de tous les termes clés n'est pas attendue, la conduite de l'argumentation doit montrer que le candidat s'est interrogé sur les notions qu'il convoque. Ainsi, l'État et la démocratie sont souvent des notions tenues pour synonymes ;
- des raccourcis qui fragilisent le raisonnement : parallèle entre la société de surveillance en Chine et en France par exemple.

On n'insistera jamais assez sur la vigilance à apporter à la mobilisation des références. De trop nombreuses copies montrent encore une tendance lourde à « bachoter » les connaissances qui ne viennent pas nourrir un raisonnement personnel, et sont souvent le signe de leur incompréhension. Enfin, le jury rappelle que la conclusion est un moment important dans le raisonnement et ne doit pas se résumer à un bilan « fourre-tout » sans réelle prise de position.

3) Expression :

Si certains candidats font vraiment preuve d'aisance dans le maniement de la langue, trop de copies témoignent de carences lourdes qui hypothèquent sérieusement l'intelligibilité du raisonnement. Des erreurs fréquentes de conjugaison et d'accords sont relevées et l'orthographe de mots pourtant usuels est malmenée, entraînant des pénalisations même si elles ne constituent pas le seul critère de notation.

Le jury recommande très fortement aux candidats un travail spécifique tout au long de l'année pour améliorer la qualité de la rédaction. Il faut également réserver lors de l'épreuve un temps à la relecture (plusieurs relectures partielles ou une relecture finale). Un langage entaché d'impropriétés syntaxiques ou lexicales entraîne des incohérences et des contresens qui sont sanctionnés. Au-delà du concours, les compétences d'expression et de communication sont indispensables à l'exercice professionnel ou citoyen qui exige clarté et précision de la langue.

Le jury a été sensible à un langage fluide et juste et a donc valorisé la cohérence dans l'expression de la pensée, ainsi que l'emploi d'un vocabulaire précis sans être jargonnant, mêmes si les critères orthographiques n'étaient pas tous respectés.

RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'EXPRESSION FRANÇAISE

Pour conclure, on peut constater qu'une majorité de candidats s'approprie davantage les exercices du concours et ses contraintes et que les candidats comme leurs enseignants ont fourni un effort remarquable pour que l'année de préparation soit efficiente : aucune copie n'a proposé un hors-sujet pour l'essai, de très nombreux candidats ont montré une assez bonne connaissance du thème à l'étude.